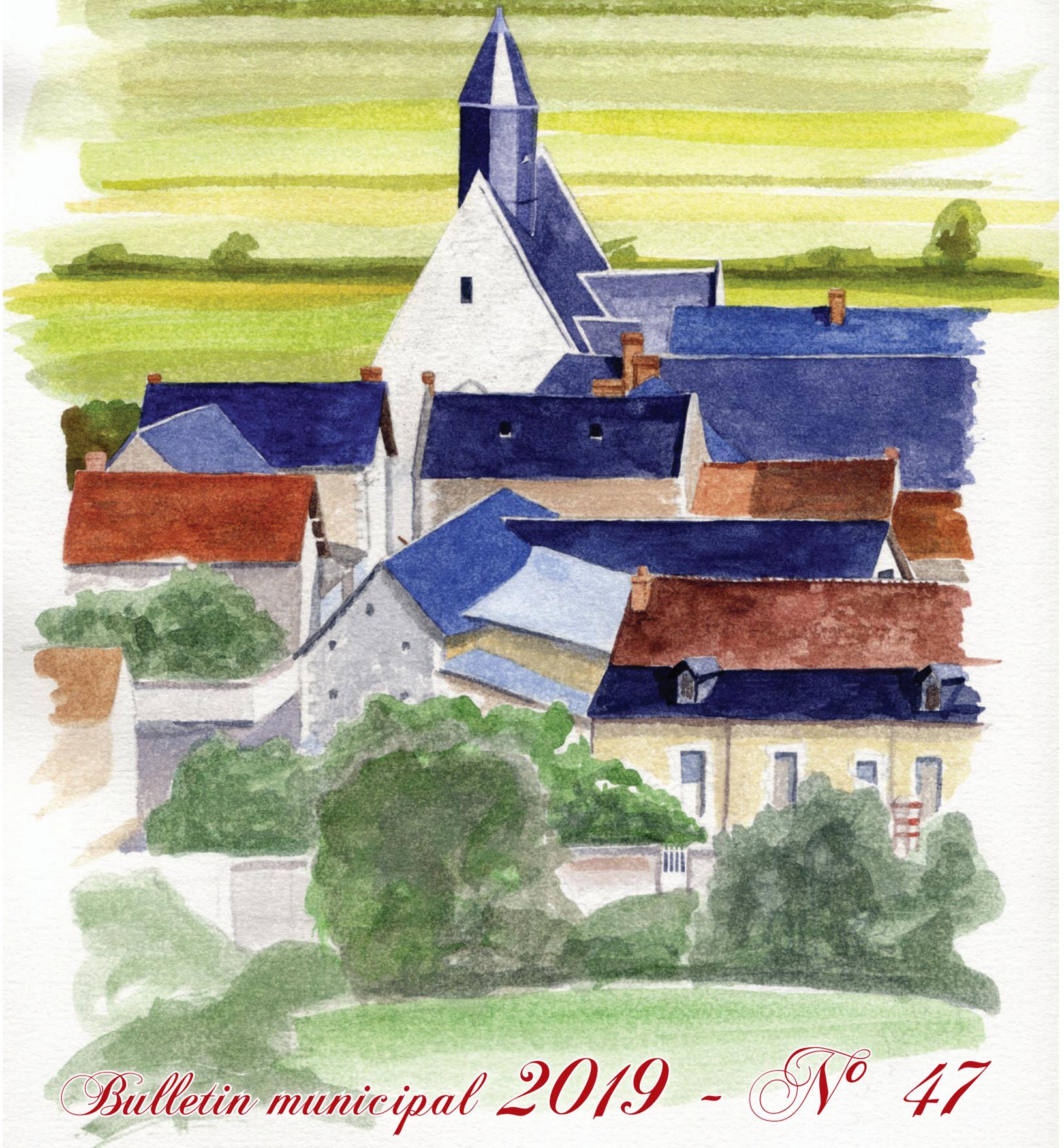


Marcilly-sur-Vienne



Bulletin municipal 2019 - N° 47

Sommaire

Page 3

Page 4

Page 8

Page 11

Page 14

Page 16

Page 16

Page 21

Page 22

Page 24

Page 25

Page 25

Page 26

Page 27

Édito	3
Comptes-rendus des réunions du Conseil municipal	4
Informations municipales	8
Route de l'eau	8
Commémoration du 11 novembre 1918	8
Soldats de Marcilly-sur-Vienne « Morts pour la France » en 1914-1918	9
Aménagement de la place de l'École	9
Repas des aînés du 8 mai 2018.....	10
Assainissement collectif	10
Défense incendie	11
Visite de M. le Sous-préfet	11
Informations locales	11
Création musicale.....	11
Nouvelles des écoles	12
Case des chasseurs	13
Collège Patrick-Baudry	13
Galerie photos	14
Informations locales	16
Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)	16
Dernières nouvelles des associations	16
Marcilly's de France du Val de Vienne.....	16
Gym Sourire	17
Réveil de Marcilly	17
Grain de Sel	18
Gardon de Marcilly	18
Automne rose	19
Vaincre la mucoviscidose	19
APE des écoles	20
APE du collège Patrick-Baudry	20
CSAD Nouâtre	21
Tarifs pratiques	21
Salle socioculturelle : locations.....	21
Camping de la Croix-de-la-Motte	21
Renseignements pratiques	22
Artisans et commerçants de Marcilly-sur-Vienne	24
Extraits des registres d'état civil	25
Divers	25
SMICTOM : collectes décalées à Marcilly, suite aux jours fériés	25
SMICTOM : conteneurisation en 2019, localisations des points	25
Distribution des sacs-poubelles.....	25
Clins d'oeil	26
Coup de crayon	26
Fresques africaines	26
Agenda 2019	27

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en aucun cas la municipalité de Marcilly-sur-Vienne.

Édito

En cette fin d'année, notre commune a revêtu ses nouveaux décors et s'illumine aux couleurs de Noël pour apporter un peu de gaieté et une petite lueur d'espoir dans le cœur des gens qui expriment leurs souffrances. Depuis quelques jours, ces cris relayés de différentes façons sont ceux de nos villages, ils sont l'expression d'un malaise social réel et profond qui va marquer un tournant dans notre société. Puissent-ils alerter nos esprits républicains ?

La commune se voit dotée de deux infrastructures nouvelles, cette année. Une bâche à eau de 120 m³ est maintenant opérationnelle. Située idéalement à équidistance des hameaux des Perrières, des Besnaux et de Peuil, elle assurera la sécurité incendie et répondra également aux exigences en matière d'autorisation d'urbanisme. L'autre élément majeur est la transformation de l'espace autour de l'école. Cet espace a gagné en convivialité, en multi pluralisme des activités dans un cadre harmonieux sur le thème du développement durable. D'autre part, l'aménagement de la RD18 par la création d'un plateau ralentisseur conduisant à la réduction de la vitesse ainsi qu'une desserte en toute sécurité des scolaires ont été les engagements forts de ce projet.

Après le label obtenu l'an passé sur la gestion de ses espaces sans produit phyto, cette année, la commune s'est distinguée pour l'ensemble de ses démarches en lien avec la mobilité et le partage de la voirie. En effet, nous avons été récompensés et avons obtenu le « premier cœur de Village Prudent » décerné par la Prévention routière.

Ces jours derniers, les « Grandes Personnes » du Burkina-Faso ont déambulé dans la cour de l'école. Ces très grands personnages issus de la tradition africaine sont des marionnettes géantes qui ont délivré un message d'ouverture aux enfants des écoles primaires et des classes de 6^{ème} du collège. Je regrette toutefois que ces « Grandes Personnes » n'aient pas eu l'opportunité d'inculquer cette ouverture d'esprit, de dialogue et d'écoute auprès de personnages influents sur la gestion de nos écoles.

La CCTVV, communauté de communes Touraine-Val-de-Vienne, poursuit ses nombreuses actions dans une recherche d'une unité au terme de cette deuxième année. Cette instance est devenue majeure au regard de ses compétences de plus en plus larges et de l'expertise qu'elle apporte dans le déploiement des activités et services sur le territoire. Je me tiens à votre disposition pour communiquer sur ces actions au service des populations.

Il y a 20 ans, Marcilly-sur-Vienne accueillait des communes homonymes dans un grand rassemblement qui reste encore dans les mémoires. Les 25 et 26 mai 2019, ce sera de nouveau Marcilly-sur-Vienne qui sera l'hôte des Marcilly, orthographiés Marcilly ou Marsilly. La jeune association Marcilly du Val de Vienne est déjà en pleine activité et ne manquera pas de solliciter toute la population pour la réussite et le rayonnement de ces deux journées.

Je tiens une nouvelle fois à féliciter l'ensemble des associations pour les démonstrations de dynamisme dont elles font preuve et plus encore certaines d'entre-elles qui parfois se jouent des caprices de la météo.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2019.

J'aurai le plaisir de vous accueillir à la cérémonie des vœux, entouré de l'équipe municipale, le dimanche 13 janvier 2019 à 11h.

Le Maire

Thierry Brunet

Séance du 25 janvier 2018

Vote des subventions, année 2018

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention aux associations et organismes suivants :

Société de Chasse Marcilly.....	100 €
Association des Parents d'Élèves du RPI.....	100 €
Coopérative scolaire Marcilly.....	100 €
Club de l'Automne Rose Marcilly.....	100 €
Comité des Fêtes Marcilly.....	100 €
Comité des Fêtes Marcilly (fête de l'entrecôte).....	400 €
Marcilly de France.....	100 €
Tireurs des Trois Fontaines Marcilly.....	100 €
Club de Gymnastique Marcilly.....	100 €
Grain de Sel Marcilly (bibliothèque, 554x2€)....	1 108 €
Gardon de Marcilly.....	100 €
Prévention Routière Tours.....	30 €
Comice Agricole arrondis. Chinon (0,10 €/hab.)....	60 €
Collège P. Baudry Nouâtre (15 € x 23 élèves).....	345 €
Téléthon.....	80 €
CPIE.....	30 €
Association sportive du collège Patrick-Baudry.....	100 €
Chambre des métiers et de l'artisanat.....	160 €
Total :	3 213 €

Répartition du patrimoine du SICALA

Suite à la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (SICALA) votée fin 2017, avec effet au 1^{er} janvier 2018, le Conseil municipal accepte la sortie des biens de l'actif du SICALA et le principe de répartition de la trésorerie, entre toutes les communes membres, au prorata de leur population totale INSEE au 1^{er} janvier 2017.

Projet d'aménagement de la place de l'école

Le Conseil municipal accepte la proposition de maîtrise d'œuvre présentée par le cabinet KYRIAKOS de Ligueil, pour un montant de 8 500 € HT.

Convention de déploiement e-administration

Après avoir signé la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public Région Centre Inter Active (GIP RECIA) en février 2017, le Conseil municipal accepte la convention de déploiement e-administration proposée par le GIP RECIA, pour mettre en œuvre les prestations.

Organisation de la semaine scolaire

Pour soutenir le choix des parents d'élèves et des enseignantes, le Conseil municipal est favorable au retour aux 4 jours pour la rentrée scolaire 2018-2019, en excluant les temps d'activités périscolaires (TAP).

Séance du 20 mars 2018

Sécurisation d'une section sur la RD 18

Le Conseil municipal approuve la convention entre le département d'Indre-et-Loire et la commune de Marcilly-sur-Vienne, pour l'aménagement sécurisé de l'entrée sud du bourg, sur la route départementale 18.

Le coût de l'aménagement, estimé à 21 000 € TTC, sera réparti comme suit :

- 2/3 à la charge du Département.
- 1/3 à la charge de la Commune.

Demandes de subvention exceptionnelle

Après avoir étudié les nouvelles demandes, le Conseil municipal accorde une subvention exceptionnelle de :

- 80 €, à l'Association des Conciliateurs d'Indre-et-Loire (ACIL), intervenant bénévolement pour son action d'intérêt général.
- 80 €, au CFA BTP de Saint-Pierre-des-Corps, pour la réalisation de projets pédagogiques (un jeune de Marcilly scolarisé au CFA).

Taux d'imposition 2018

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, une augmentation des taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières (bâti, non bâti) de 2,3 % pour l'année 2019, au regard des charges nouvelles et du pacte fiscal et financier de la Communauté de communes Touraine Val de Vienne (CCTVV). La hausse votée par la commune est neutralisée par la baisse des taux des trois taxes lissée sur trois ans, établie par le pacte de la CCTVV.

Le Conseil municipal fixe les nouveaux taux de taxe :

- Taxe d'Habitation : 11,96 %
- Taxe Foncière (bâti) : 15,99 %
- Taxe Foncière (non bâti) : 36,48 %

Comptes administratifs et de gestion 2017

Le Conseil municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion 2017, pour la commune :

• Section de fonctionnement :

- Dépenses	311 805,92 €
- Recettes	389 539,88 €
- Résultat de clôture	77 733,96 €

• Section d'investissement :

- Dépenses	149 895,44 €
- Recettes	186 878,65 €
- Dépenses restant à réaliser	55 312,81 €
- Recettes restant à réaliser	7 350,00 €
- Résultat de clôture	36 983,21 €

Le Conseil municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion 2017, pour l'assainissement :

• Section de fonctionnement :

- Dépenses	50 364,73 €
- Recettes	56 273,84 €
- Résultat de clôture	5 909,11 €

• Section d'investissement :

- Dépenses	20 861,26 €
- Recettes	29 940,00 €
- Résultat de clôture	9 078,74 €

Budgets 2018

Le Conseil municipal vote le budget communal 2018 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

• Section de fonctionnement	397 874,00 €
• Section d'investissement	357 759,00 €

Le Conseil municipal vote le budget assainissement 2018 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

• Section de fonctionnement	49 273,00 €
• Section d'investissement	32 576,00 €

Séance du 15 mai 2018

Demande de subvention auprès du SIELL

Le Conseil municipal accepte de modifier la délibération n°2017/63 prise le 19 décembre 2017 concernant l'enfouissement des réseaux de distribution publique d'énergie électrique et non l'éclairage public, pour l'aménagement de la place de l'École.

Le Conseil municipal accepte d'engager la demande de subvention auprès du Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIELL), représentant 90 % des coûts et laissant ainsi 1 796,55 € à la charge de la commune.

Marché de l'aménagement « Place de l'École »

Le rapport de M. KYRIAKOS, maître d'œuvre, classe les offres reçues des entreprises dans l'ordre suivant :

- BELLIN TP100,00 %155 751,92 € HT
- SA HEGRON99,16 %158 414,49 € HT
- VERNAT TP96,73 %166 663,06 € HT

Le Conseil municipal décide d'attribuer le marché à l'entreprise BELLIN TP.

Rapport de la CLETC

Le Conseil municipal approuve le rapport de la CLETC (Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges), établi par la CCTVV (Communauté de communes Touraine Val de Vienne) et concernant :

- L'uniformisation des conditions et des dispositions financières du service ADS (application du droit des sols) de la CCTVV avec celles du service unifié mis en place par la CCTVV et la CCTVI (Communauté de communes Touraine Val de l'Indre).
- Les transferts de charges liés aux commerces rendus aux communes.
- Les transferts de charges liés aux équipements sportifs rendus aux communes.
- Les transferts de charges liés à la taxe de séjour (1^{ère} approche).

RPQS 2017, service assainissement

Le Conseil municipal approuve le rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS), établi pour l'exercice 2017, pour l'assainissement collectif et non collectif.

Séance du 7 juin 2018

Convention « Nom@de »

Le Conseil municipal reconduit la convention de partenariat pour un portail commun de ressources numériques, au sein du réseau des bibliothèques du département d'Indre-et-Loire.

Révision du loyer communal 15 rue Principale

Le Conseil municipal décide de réévaluer le loyer mensuel au 1^{er} juillet 2018, en appliquant l'indice de référence des loyers.

Emprunt pour les travaux « Place de l'École »

Pour financer les travaux d'aménagement de la place de

l'École, la commune de Marcilly-sur-Vienne décide de contracter, auprès du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, un emprunt de la somme de 110 000 € au taux fixe de 1,75 %, sur une durée de 20 ans, avec des échéances trimestrielles constantes.

Devis de géolocalisation de la Poste

Le Conseil municipal accepte le devis de 600,00 € HT, présenté par la Poste, pour réaliser un plan d'adressage et la diffusion des données de géolocalisation des nouvelles adresses.

Avenant n°1 aux travaux « Place de l'École »

Le Conseil municipal accepte le devis de 3 427,26 € HT présenté BELLIN TP pour la réalisation de travaux supplémentaires concernant l'installation d'un puisard pour les eaux pluviales.

Séance du 12 juillet 2018

Avenant n°2 aux travaux « Place de l'École »

Le Conseil municipal accepte le devis de 4 564,21 € HT présenté par BELLIN TP pour la réalisation de travaux supplémentaires concernant les espaces verts.

Modification des statuts du SIELL

Le Conseil municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIELL) pour permettre à la Communauté de Communes de Touraine Vallée de l'Indre d'adhérer au 1^{er} janvier 2018 pour la compétence « éclairage public ».

Bail du commerce multiservices

Le Conseil municipal accepte la reconduction du bail avec réactualisation de quelques dispositions.

Motion sur le fonctionnement du SIEPVV

Préambule : l'égalité républicaine impose que tous les élèves, ruraux ou urbains, aient accès à la même qualité de l'école.

Les élus de Marcilly-sur-Vienne expriment :

- L'insatisfaction générale, constatée depuis les dernières années scolaires, provoquée d'une part par la gouvernance du Syndicat intercommunal des écoles primaires du Val de Vienne (SIEPVV) et d'autre part par la situation intolérable créée par le Président du syndicat en exerçant une pression conflictuelle permanente.
- Leur indignation face au constat réalisé par la Chambre Régionale des Comptes, porté dans l'arrêté N°181-114 de la préfecture d'Indre-et-Loire. L'ensemble des erreurs de gestion mettant en exergue des dépenses de 2017 non budgétées de l'ordre de 66 000 € obligera de fait à une hausse conséquente de la contribution des communes, remettant en cause les projets en cours de celles-ci et supportée in fine par les contribuables et de surcroît par les parents d'élèves.

Les élus de Marcilly-sur-Vienne rappellent :

- L'objectif prioritaire du SIEPVV doit se situer dans l'intérêt de l'élève et dans le respect des projets de territoires mis en place par les élus.

- L'appui à l'organisation scolaire doit avoir une pertinence au sein du regroupement pédagogique intercommunal dans l'efficacité et la sobriété budgétaire.
- L'objectif du SIEPVV est d'assurer l'amélioration des conditions de scolarité pour les élèves : pour cela, il doit s'appuyer sur un diagnostic objectif, sincère et partagé entre tous les acteurs du développement du territoire, en refusant de laisser la maîtrise des décisions à la seule volonté du Président.
- La pérennisation des écoles passe par un dialogue construit et respectueux entre les différentes parties prenantes.
- La présence scolaire en zone rurale suppose un dispositif de financement spécifique maîtrisé, preuve d'une ambition que portent les budgets locaux.

Les élus de Marcilly-sur-Vienne appellent :

- Le Président à davantage de respect et de considération envers les élus membres du Syndicat, envers les équipes enseignantes, envers les représentants des parents d'élèves et des élèves.
- Le Président à réfléchir aux rapports entre élus en matière d'organisation scolaire.
- Le Président à prendre en compte l'intérêt de l'élève, notamment dans le cadre de l'égalité des chances et de la citoyenneté.
- Le Président à rechercher des solutions concertées, en harmonie avec les capacités financières des communes membres.

C'est dans le dialogue et l'exercice de la compétence au bon niveau, avec l'accord de tous les élus, sans céder aux pressions de principe de tout communaliser, qu'il faut rechercher les éléments d'une organisation scolaire adaptée, juste et apaisée.

Séance du 13 septembre 2018

Médiation préalable obligatoire (MPO)

Le Conseil municipal approuve :

- La convention proposée par le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire à compter du 13 septembre 2018 et jusqu'au 18 novembre 2020,
- Le déclenchement automatique du processus de médiation préalable pour tous les contentieux que recouvre la MPO, susceptibles de survenir entre la commune de Marcilly-sur-Vienne et ses agents.

Décision modificative n°2 - Budget principal

Pour répondre au second appel de fonds intégrant un supplément de 33 118,00 € de notre contribution au Syndicat Intercommunal des Écoles Primaires du Val de Vienne (SIEPVV), le Conseil municipal accepte de suspendre et de reporter :

- Primo, les travaux d'investissement initialement prévus pour les aménagements au cimetière et rue de la Fontaine.
- Secundo, les travaux d'entretien de voirie.

Séance du 16 octobre 2018

Rapport de la CLECT, volet GEMAPI

Le Conseil municipal n'approuve pas le rapport de la

commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) concernant le volet GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), établi dans le cadre de la modification des statuts de la Communauté de communes Touraine Val de Vienne (CCTVV).

Rapport de la CLECT, volet taxe de séjour

Le Conseil municipal approuve le rapport de la CLECT sur la taxe de séjour, proposant une compensation dégressive sur trois ans pour perte de recettes de la taxe de séjour aux communes de Richelieu, Chaveignes et Lémeré.

RPQS 2017, service eau potable

Le Conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS), établi pour l'exercice 2017, par le syndicat mixte d'alimentation en eau potable (SMAEP) de Maillé, Draché, Marcilly et Nouâtre.

Projet de schéma régional des carrières (SRC)

Consulté, pour avis sur le projet de SRC, dans le cadre du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays du Chinonais, le Conseil municipal ne peut que suggérer qu'une concertation soit engagée au niveau adéquat des différentes instances concernées (communauté de communes, pays, département, région) pour analyser la prise en compte du schéma régional des carrières Centre-Val de Loire sous plusieurs aspects (production, consommation, flux, réserves en matériaux, impacts économiques).

En effet, les dispositions retenues par le SCoT ne répondent que partiellement à certaines exigences du projet de SRC, telles que :

- Estimation des besoins en matériaux de carrières.
- Identification des besoins fonciers pour l'accès aux carrières existantes ou à leurs extensions, voire pour de nouveaux sites potentiels.
- Prise en compte du déficit en matériaux de carrières pour le département d'Indre-et-Loire.

Tarifs de l'assainissement collectif

Le Conseil municipal fixe le montant de la redevance assainissement collectif, applicable au 1^{er} janvier 2019 :

Part fixe : 88,00 € / an

Part variable : 1,22 € / m³ d'eau consommé

Tarifs de la salle socioculturelle

Le Conseil municipal fixe les tarifs de location de la salle des fêtes, applicables au 1^{er} janvier 2019 : cf. le tableau des nouveaux tarifs, à la page 21 du présent bulletin.

Commission de contrôle des listes électorales

Le Conseil municipal désigne Gérard AMIRAULT comme membre titulaire de la commission de contrôle des listes électorales.

Révision des contrats d'assurance

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à résilier les contrats GROUPAMA, à signer les contrats AXA et tous documents nécessaires à leur mise en œuvre.

Séance du 15 novembre 2018

Indemnité du receveur municipal

Le Conseil municipal décide d'accorder à M. Bertrand VIANO, receveur de la collectivité, l'indemnité de conseil et celle de confection des documents budgétaires, au taux plein.

Poste de rédacteur, catégorie B

Le Conseil municipal, approuve la promotion interne de Céline BÉRING au poste de rédacteur territorial.

Démission et désignation des délégués au SIEPVV

Par courrier du 21 septembre 2018 adressé à l'ensemble des communes du syndicat intercommunal des écoles primaires du Val de Vienne (SIEPVV), M. le Sous-préfet a proposé de mettre fin au mandat actuel des délégués et de procéder à une nouvelle désignation des conseillers syndicaux, pour conduire à une nouvelle élection du président et du bureau du SIEPVV.

Le Conseil municipal prend acte de la démission de ses délégués actuels. À bulletin secret et à l'unanimité, sont élus trois délégués titulaires (David MASSÉ, Nathalie SENDIM-DE-RIBAS-LIRA, Benoit VANDENDORPE) et un délégué suppléant (Thierry BRUNET).

Modification des statuts de la CCTVV

Le Conseil municipal approuve les modifications des statuts de la communauté de communes Touraine Val de Vienne (CCTVV), proposées le 29 octobre 2018 par le conseil communautaire, pour harmoniser les compétences « transports scolaires » et « action sociale » d'intérêt communautaire.

Transfert à la CCTVV des compétences eau et assainissement

Le Conseil municipal :

- S'oppose au transfert obligatoire de la compétence « eau » à la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne (CCTVV), au 1^{er} janvier 2020.
- S'oppose au transfert obligatoire de la compétence « assainissement des eaux usées » à la CCTVV, au 1^{er} janvier 2020.
- Demande qu'une étude préalable, avec concertation des syndicats auxquels adhèrent les communes, soit réalisée avant le transfert desdites compétences à la CCTVV.

Élaboration du PLUi et débat sur le PADD

Le Code de l'urbanisme impose qu'un débat sur les orientations générales du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) ait lieu, au sein de l'organisme délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale et des conseils municipaux, au plus tard deux mois avant l'arrêt du projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Thierry BRUNET (vice-président à la CCTVV) et Guy MONTIER (délégué à la commission PLUi) ont présenté le PADD aux conseillers municipaux et animé le débat sur les orientations générales.

Les observations, formalisées dans la délibération, se résument ainsi :

- L'objectif pour améliorer l'attractivité résidentielle du territoire de la CCTVV n'est pas explicitement identifiable.
- Les hameaux sont difficilement reconnaissables parmi les « ensembles bâtis » où les nouvelles constructions seraient autorisées.
- Comment les objectifs du PADD vont-ils améliorer l'attractivité économique du territoire pour que la population supplémentaire s'y installe ?
- Quels sont les outils envisagés pour favoriser la reprise de logements vacants, notamment par des familles monoparentales ou primo-accédantes ?

Séance du 13 décembre 2018

Vote des subventions, année 2019

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention aux associations et organismes suivants :

Société de Chasse Marcilly.....	100 €
Association des Parents d'Élèves du RPI.....	100 €
Coopérative scolaire Marcilly.....	100 €
Club de l'Automne Rose Marcilly.....	100 €
Comité des Fêtes Marcilly.....	100 €
Marcilly de France.....	100 €
Marcilly de France (rencontre 25-26 mai).....	2 900 €
Tireurs des Trois Fontaines Marcilly.....	100 €
Club de Gymnastique Marcilly.....	100 €
Grain de Sel Marcilly (bibliothèque, 554x2€).....	1 108 €
Gardon de Marcilly.....	100 €
Prévention Routière Tours.....	30 €
Comice Agricole arrondis. Chinon (0,10 €/hab.).....	60 €
Collège P. Baudry Nouâtre (15 € x 22 élèves).....	330 €
Téléthon.....	80 €
CPIE.....	30 €
Association sportive du collège Patrick-Baudry.....	100 €
Chambre des métiers et de l'artisanat.....	80 €
Total :	5 618 €



Route de l'eau

Cette année la Route de l'eau s'est faite en liaison avec l'échappée de Saint-Jacques à vélo qui a fait étape pour le pique-nique en bord de Vienne, après une virée de 28 km. Cela a permis la mise en route de l'animation par le groupe musical « Cat J Swing » qui a accompagné les adeptes de la petite reine.

Les animations se sont succédées tout l'après-midi, mises en œuvre par le CPIE, les associations « Le gardon de Marcilly » et « Les chemins de Compostelle », entre autres. Un des moments forts fut les balades en bateau, dont l'une agrémentée par les rythmes entraînants du groupe musical. Parmi les 150 personnes présentes cet après-midi à Marcilly, 60 ont pu participer à la remontée de la Vienne sur l'une des gabares.



Les ateliers pédagogiques ont été appréciés, notamment celui sur les plantes culinaires (associé à une dégustation) et celui sur la consommation de l'eau. Des enfants ont été très moteurs sur l'atelier végétal et la création Land Art qui a eu le mérite d'interpeller plusieurs générations : certaines personnes plus âgées ont découvert qu'enfants ils pratiquaient naturellement cette activité.

Comme l'an passé, les peintres de l'association des « Chevalets de Courtineau » ont pris comme modèle les paysages bucoliques des bords de Vienne pour réaliser des œuvres, sous les yeux du public. Lors du vin d'honneur offert par la mairie, un jury, dont faisait partie le maire Thierry BRUNET, a décerné le premier prix à Sylviane DUPARCOQ, en présence de Christian PIMBERT, président de la CCTVV, organisatrice avec la municipalité et le comité des fêtes de cette manifestation qui, depuis plusieurs années, est l'une des plus courues en fin de printemps.

Commémoration du 11 novembre 1918

Le 11 novembre 2018 marquait cette année le centenaire de la fin de la guerre 1914-1918. Après l'Armistice signé le 11 novembre 1918 à 5h15 dans la forêt de Compiègne, à la fin des combats, le cessez-le-feu entra en vigueur le 11 novembre à 11h du matin, au son de toutes les cloches du pays.



Aussi, dans le cadre de l'hommage national, en souvenir des 18,6 millions de morts, d'invalides et de mutilés, et en hommage à ceux qui se sont battus pour libérer notre pays, pour défendre notre liberté, les cloches de notre commune, comme toutes celles de France, ont aussi sonné « à la volée » à 11h comme il y a 100 ans.

À 11h30 et pour ce 100^e anniversaire, la petite délégation de notre commune a pu rendre hommage à ses seize « poilus ». Après le dépôt de fleurs au pied du monument aux Morts, M. le Maire a lu à l'assistance le message du président de la République à l'adresse des Françaises et Français. Par ailleurs, et conformément à la loi de programmation militaire

du 13 juillet 2018 pour cette journée d'hommage à tous les morts pour la France, la liste des militaires morts pour la France au cours des douze derniers mois fut lue :

- Adjudant Émilien MOUGIN, 1^{er} régiment de Spahis, mort pour la France au Mali, le 21 février 2018.
- Maréchal des Logis THIMOTÉ DERNONCOURT, 1^{er} régiment de Spahis, mort pour la France au Mali, le 21 février 2018.
- Caporal BOGUSZ POCHYLSKI, 2^e régiment étranger d'infanterie, mort pour la France en Irak, le 21 mars 2018.

Soldats de Marcilly-sur-Vienne

« Morts pour la France » en 1914-1918

À Marcilly-sur-Vienne, ce sont donc seize de ses habitants qui sont restés sur les champs de batailles de 1914-1918. En consultant les bases nominatives des Morts pour la France de la Première Guerre Mondiale, il nous est possible de rendre un peu d'histoire à ces seize noms gravés sur notre Monument aux Morts :

• En 1914, les trois premiers morts sont : Louis BOUGREAU (29 ans), Jules CHIFFOLEAU (26 ans) et Julien



LAMBESEUR (28 ans), tous trois soldats au 232^e régiment d'infanterie et « tués à l'ennemi » le même jour, le 21 octobre 1914 dans la bataille de Flirey en Meurthe-et-Moselle. Le 2 novembre 1914, Albert TRANCHANT (26 ans), soldat au 29^e bataillon de chasseurs à pied, est noté « disparu au combat » à Hollebeke en Belgique et trois jours plus tard, c'est Marcel CAILLER (33 ans), soldat au 32^e régiment d'infanterie, qui est « tué à l'ennemi » le 5 novembre 1914 à Zonnebeke aussi en Belgique. Albert VALLET (32 ans), caporal au 32^e régiment d'infanterie, meurt « d'une fièvre typhoïde » le 7 novembre 1914 à l'hôpital de Châlons-en Champagne dans la Marne.

• En 1915, c'est Georges BARANGER (23 ans), soldat au même 32^e régiment d'infanterie, qui meurt aussi « de maladie contractée en service » le 27 janvier 1915 à l'hôpital de Calais dans le Pas-de-Calais. Auguste AMIRAUULT (27 ans), soldat au 169^e régiment d'infanterie, est « tué à l'ennemi » le 31 mai 1915 au Bois-le-Prêtre en Meurthe-et-Moselle.

• En 1916, Daniel MARÉCHAL (20 ans), soldat au 408^e régiment d'infanterie, est « tué à l'ennemi » le 17 juin 1916 à Tracy-le-Mont dans l'Oise. Henri LIBAULT (37 ans), soldat au 369^e régiment d'infanterie, est « tué au combat » le 26 août 1916 à Vaux-Devant-Damloup dans la Meuse.

• En 1917, c'est le terrible Chemin des Dames : Marcel DAGUET (23 ans), adjudant au 3^e régiment d'infanterie, est « tué à l'ennemi » le 22 juin 1917 à la Ville-au-Bois-lès-Pontavert dans l'Aisne. Un mois plus tard, Clément JUSSIAME (20 ans), soldat au 290^e régiment d'infanterie, est « tué à l'ennemi » le 26 juillet 1917 à Bouconville-Vauclair dans l'Aisne. Puis, Léon PACHET (36 ans), soldat au 115^e régiment d'artillerie lourde, meurt de « blessures de guerre » le 16 août 1917 dans l'ambulance qui le conduisait à l'hôpital aux Souhesmes-Rampont dans la Meuse.

• En 1918, les trois derniers morts sont : Désiré BEAUDU (27 ans), soldat au 68^e régiment d'infanterie, « tué à l'ennemi » le 5 avril 1918 à Rouvrel dans la Somme. Georges LEBLANC (21 ans), soldat au 414^e régiment d'infanterie, meurt de ses « blessures de guerre » le 16 octobre 1918 dans l'ambulance à Cuperly dans la Marne. Et enfin, c'est Émile BOUGREAU (29 ans), soldat au 157^e régiment d'infanterie, qui meurt d'une « maladie en service » le 24 octobre 1918 à Uskub (Skopje) en Serbie, 18 jours avant l'Armistice...

Les bases nominatives sont consultables gratuitement sur le site internet « Mémoire des Hommes » du Ministère des armées, avec accès aux fiches individuelles des soldats décédés au cours de la Grande Guerre et ayant obtenu la mention « Mort pour la France » : www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

Aménagement de la place de l'École

Véritable espace multi-activités, en cohérence complète avec les développements des aménagements urbains déjà réalisés, le projet autour de la place de l'École (place du 8 mai, sur les cartes...) est aujourd'hui terminé. M. KYRIAKOS, l'architecte en charge de ce projet, a répondu en tout point aux nombreuses exigences fixées par les élus en termes d'usages, de partage des espaces, de sécurité routière, de desserte scolaire, de convivialité, de respect des paysages et de l'environnement. Les plans ont ensuite

été concrétisés par les entreprises BELLIN TP, JAHAN Paysages et ENGIE, retenues pour la réalisation technique.

Les travaux d'un montant de 200 000 € ont été financés avec le concours, pour environ 55% du montant total, de la région Centre Val de Loire, du Conseil Départemental au titre du fonds de soutien aux communes rurales, de la voirie et des amendes de police.

Repas des aînés du 8 mai 2018

Comme chaque année, le comité d'action sociale, au nom de la commune, a invité les aînés de Marcilly, âgés de 68 ans et plus, au traditionnel banquet du 8 mai. Cette année, 57 personnes ont ainsi accepté l'invitation, et, en comptant les membres du Conseil municipal et leurs conjoints, c'est presque 70 repas qui ont pu être servis toujours avec autant de soins par la maison PELLAULT de Port-de-Piles.



La salle des fêtes résonnait déjà depuis la veille de la préparation des tables et des chaises. Et c'est avec un décor de tables tout de jaune et de rouge dressé, que les convives ont pu prendre possession du festin !

Au menu, se sont donc succédés, après une petite cerisette accompagnée de ses toasts chauds et froids en guise d'apéritif, du foie gras de canard au magret

fumé et coteau du Layon avec toasts chauds, un filet de sandre sauce Muscadet sur son lit de riz Basmati à la courgette poêlée. Le trou normand de rigueur pour remettre les esprits en place...

Ont suivi un suprême de poularde à la crème de chorizo et ses légumes, quelques feuilles de salade accompagnées de fromages, précédant un poirier avec sa crème anglaise...

Un petit café a terminé ce repas qui fut émaillé de

chansons biens connues, interprétées cette année par Isabelle RENAUT, une nouvelle habitante de Marcilly. Du répertoire de Line Renaud à Brigitte Bardot, en passant par Sylvie Vartan et Dalida, Isabelle a aussi invité les convives à un petit tour de danse pour donner à cette journée une ambiance sympathique et appréciée de tous.

Assainissement collectif

Depuis plusieurs mois, voire quelques années, le fonctionnement du poste de refoulement de la rue du Moulin est perturbé par des désordres conduisant inévitablement à des surcoûts...

Fin octobre et fin novembre 2018, les pompes ont été remontées à l'aide d'un treuil pour être libérées des lingettes coincées dans les roues broyeuses (*cf. photo*). Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que :

- Les pompes soient plus bruyantes que la normale.
- La durée de pompage soit fortement augmentée (multipliée par 4 en octobre), et donc la consommation électrique.
- Les pompes finissent pas disjoncter, les disjoncteurs thermiques jouant heureusement leur rôle.

En plus des surcoûts directs (électricité, interventions d'entreprises et des agents...), la durée de vie du matériel est réduite. S'il faut remplacer des équipements usés prématurément, l'augmentation des tarifs votée récemment pour être appliquée début 2019 risque d'être insuffisante, puisque le budget assainissement se doit d'équilibrer ses dépenses et ses recettes.

Chacun des usagers de l'assainissement collectif, du secteur du poste du Moulin en particulier et de la commune en général, peut prendre quelques précautions pour ne pas TOUT rejeter dans le réseau du TOUT à l'égout...



Défense incendie

Les exigences de protection des biens et des personnes vis-à-vis des risques incendie sont applicables en zone urbaine mais également en milieu rural, dans les hameaux, pour l'habitat isolé. La municipalité souhaitant maintenir le développement de l'habitat et soutenir les transactions immobilières a donc choisi stratégiquement la pose d'une bache à eau pour assurer la défense incendie.



Cette dernière, idéalement située à égale distance des hameaux de Peuil, des Besnaux et des Perrières, répond aux recommandations du SDIS (*service départemental d'incendie et de secours*) en se situant à moins de 400 mètres des habitations et en disposant d'un volume d'eau de 120 m³ pour combattre le feu pendant deux heures.

Après l'acquisition d'un terrain supplémentaire, une phase importante de terrassement du terrain a permis d'assurer un fonctionnement optimal lors du pompage et d'adapter le sol à la portance, puis la bache à eau a été déployée et remplie. La sécurité incendie est désormais assurée sur ces secteurs et les permis de construire sur le bâti neuf ou ancien seront autorisés.



Visite de M. le Sous-préfet

Le 28 août, Thierry BRUNET et plusieurs conseillers municipaux ont accueilli M. Samuel GESRET, sous-préfet de Chinon, en visite sur le territoire communal.

Après une présentation de la commune sous tous ses aspects par le maire, les élus ont pu échanger avec le représentant de l'État : objectifs, attentes de la population, réalisations, problématiques... M. le Sous-préfet et les élus municipaux ont évoqué les différentes contraintes et difficultés rencontrées par l'équipe municipale, ainsi que les aides possibles de l'Administration.

Avant de repartir, M. le Sous-préfet s'est notamment arrêté à Peuil (bache à eau pour la défense incendie) et aux Mariaux chez David MASSÉ qui lui a présenté sa nouvelle installation robotisée de traite des vaches laitières.

Création musicale

Du 4 au 6 octobre, la salle des fêtes de Marcilly a été occupée par les élèves de l'école et des parents qui ont fabriqué des instruments de musique à partir de tubes en PVC. Ce projet, qui s'inscrit dans les projets culturels de la Communauté de communes Val de Vienne (CCTVV), doit déboucher en mai sur une représentation devant un public d'écopiers et d'adultes, au Cube à Panzoult.

Pour ce faire les élèves ont scié, coupé, meulé des tuyaux afin de « reconstruire des engins » qui se rapprochent de la flûte, du piano et autres objets... leur permettant de jouer de la musique. Encadrés par leurs enseignants, par Séverine ANOUIL, intervenante musicale, et par Jérémie BOUDSOCQ, créateur du spectacle « Permis de reconstruire », les élèves ont mission d'aboutir à un spectacle en mai.



Nouvelles des écoles

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) des écoles de Maillé, Nouâtre et Marcilly-sur-Vienne accueille cette année 181 élèves (187 en janvier). Voici une présentation succincte des trois écoles :

École maternelle de Nouâtre :

66 élèves (72 à partir de janvier).

- M^{me} Émilie DYS, (ATSEM M^{me} Céline MARQUET) : 17 élèves PS et 6 élèves TPS à partir de janvier.
- M^{me} Magalie OBLIGIS (directrice), (ATSEM M^{me} Christine MAUCLERC) : 26 élèves (5 PS, 20 MS et 1 GS).
- M^{me} Stéphanie DUBOIS (ATSEM M^{me} Florence QUENAULT) : 23 élèves (GS).

École élémentaire de Maillé : 46 élèves.

- M^{me} Céline ARNAULT : 25 élèves (CP-CE1)
- M^{me} Karine HÄMMERLÉ (directrice) : 21 élèves (CP).

École élémentaire de Marcilly-sur-Vienne :

69 élèves.

- M^{me} Sophie PERRIN (directrice) : 25 élèves (CE2)
- M^{me} Érika SOUBISE : 21 élèves (CM1).
- M^{me} Sandrine DOURY : 23 élèves (CM2).

2 intervenants extérieurs :

- Thierry TCHANG-TCHONG en théâtre une semaine sur deux, pour les classes GS à CM2.
- Séverine ANOUIL en musique une fois par semaine et par classe.

Les projets pédagogiques de l'année :

- **L'école de Nouâtre** partage avec l'école de Maillé et l'intervenante musique Séverine ANOUIL un projet sur le thème du loup. L'action solidaire de recyclage des bouchons plastiques, des cartouches d'encre et des piles continue. Plusieurs sorties, financées par la communauté de communes, sont prévues :
 - En septembre, sortie des GS au salon artistique de Sainte-Maure.
 - En décembre, le spectacle « tout allait bien quand quelque chose... » pour les GS.
 - En janvier, le « spectacle des petites bêtes » pour les trois classes.
- **L'école de Maillé** va travailler sur la danse et le loup à travers les contes, avec l'école de Nouâtre. Plusieurs sorties sont prévues :
 - En septembre, visite du salon artistique de Sainte-Maure.
 - En octobre, dans le cadre d'École et cinéma : « Princes et Princesses », film d'animation de Michel Ocelot.
 - En décembre, spectacle « Tout allait bien... quand quelque chose de bizarre arriva ».
 - Le 21 décembre, regroupement autour de quatre ateliers de Noël et sur les thèmes de l'année.
 - Une conseillère pédagogique interviendra l'après-midi du 8 janvier une heure par classe, afin d'aider les élèves et les enseignantes dans la mise en place du projet « Travail sur la Route du Rhum » : cela permettra de travailler sur les continents, le vocabulaire.
 - En avril, une journée à Tours avec le spectacle de danse « Les passagers ». Un travail en amont est prévu avec le CCNT (Centre Chorégraphique Nationale de Tours) et trois interventions à l'école (le 18 janvier, le 8 février et le 15 mars). L'après-midi une visite et des ateliers au musée des Beaux-Arts sur le thème du loup.
 - Le 9 ou 10 mai, inscription à une rencontre « autour de la danse » à Loches (espace Agnès Sorel).
- **L'école de Marcilly** a choisi pour thème le livre.
 - Le 20 septembre, visite au salon artistique de Sainte-Maure pour les trois classes.
 - Début octobre, la mise en place des échanges de livres à la bibliothèque municipale.
 - Les 4 et 5 octobre, participation à un atelier de fabrication d'instruments de musique avec des tuyaux PVC, les « rimbatubes ». Les élèves travailleront avec les « rimbatubes » tout au long de l'année pour créer une première partie du spectacle « Permis de Reconstruire ».
 - Le 6 octobre, atelier parent-enfant. Création de flûtes harmoniques toujours avec des tuyaux PVC.
 - Le 11 octobre, découverte du Mali et du village traditionnel africain avec « Les Amis de Nafadji ».
 - Le 16 octobre, rénovation de la toiture de la case.
 - Le 16 novembre, déambulation des Grandes Personnes du Burkina Faso dans le cadre du festival Plumes d'Afrique.
 - Participation des trois classes à l'opération « Défi piles » du 8 octobre au 30 novembre. Il s'agit d'une grande collecte de piles et petites batteries usagées. Les bénéfices seront reversés à deux associations caritatives.
 - En mai, présentation des « rimbatubes », dans le cadre de la saison culturelle en milieu scolaire.

Case des chasseurs

La toiture de la case située près de l'école, faite de paille, construite en 2012, avait, depuis, subi les outrages du temps. Pour y remédier un groupe composé de membres de l'association des amis de Nafadji (ADAN), association solidaire du village du même nom situé au sud du Mali, les élèves de l'école accompagnés de quelques adultes se sont employés à refaire le toit de cette case, le mardi 16 octobre.

Sensibilisés par les membres de l'ADAN qui leur ont présenté le jeudi 11 octobre, dans la salle des fêtes, le village de Nafadji et les actions solidaires entreprises pour participer à son développement, les élèves des trois classes, par groupe, ont préparé les bottes de paille destinées à la toiture. L'après-midi celles-ci ont été placées sur le toit et le soir, juste avant la sortie, les écoliers ont pu assister à l'installation de la nouvelle couverture par les adultes, dont des parents venus donner un coup de main. Chacun peut maintenant admirer la case qui a retrouvé une nouvelle jeunesse.



Collège Patrick-Baudry

Le Collège Patrick-Baudry au service de l'ambition des élèves !

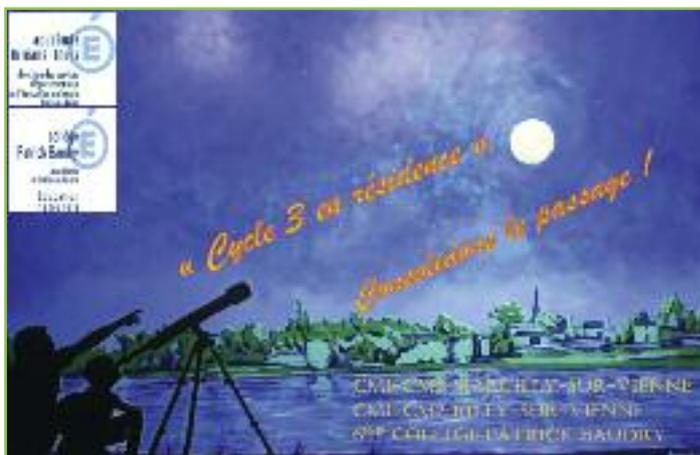
L'année scolaire 2017-2018, a vu la poursuite et la mise en place de nombreux projets d'ouverture culturelle et de solidarité. L'accompagnement des élèves dans leur travail scolaire a été renforcé avec la mise en place du dispositif « coup de pouce » (devoirs faits).

Après un début d'année scolaire 2017-2018 marqué par l'organisation du 25^e anniversaire du parrainage du collège par Patrick BAUDRY, en présence de l'astronote français, l'année scolaire a été ponctuée de moments forts. Particulièrement la mise en œuvre du projet « Cycle 3 en résidence : Consolidons le passage ! ».

Cette action a pour but de rapprocher les enseignants du premier et second degré afin de construire ensemble des outils pédagogiques facilitant le passage de l'école au collège et permettant la montée en compétences de tous les élèves. Dans ce cadre, en plus des actions traditionnelles (cross, petit déjeuner anglais...) les élèves de CM1, CM2 et 6^e ont été réunis dans les locaux du collège pour une semaine d'activités pédagogiques, autour des savoirs fondamentaux. Ce projet d'envergure et innovant a été honoré par la visite de M. le Sous-préfet et de M. le Directeur académique, ainsi que par la participation

à la visite Présidentielle à Rilly.

Cette année 2018-2019, l'action « Cycle 3 en résidence » est renouvelée et un fil conducteur artistique et culturel sur le thème « une journée avec Louis XIV » animé par une troupe de musiciens est mis en place. Une subvention de 8 000 € ayant été accordée pour ce projet.



Par ailleurs, l'ouverture de la section bilingue espagnol et de l'option langue et culture européenne, vont permettre un échange linguistique avec un collège espagnol.

La liste des projets et actions au service de la réussite des élèves est longue. De plus, les travaux de rénovation se poursuivent avec

l'ouverture de nouvelles salles de classe et la création d'une nouvelle infirmerie.

Nous remercions vivement les municipalités pour leur soutien qui permettent de soutenir nos sorties scolaires. Nous sommes certains que la dynamique engendrée, permettra de construire pour les élèves actuels et futurs, leur réussite.

Les élèves, la direction et l'ensemble des équipes technique, éducative, pédagogique du collège Patrick-Baudry vous souhaitent une excellente année 2019 !

Le principal du collège, Frédéric LIBOUREL.



illy 2000



Flours du Marais



Triathlon, côté du loir : chapeau bas

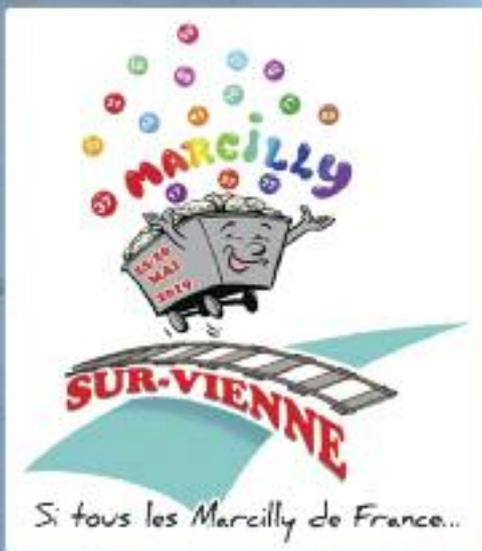


Photo : Annette Maulu pas 37

Galerie photos



Marcilly, rives d'accueil



Si tous les Marcilly de France...

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

L'intégration de Marcilly-sur-Vienne dans la Communauté de communes du Val de Vienne (CCTVV) se poursuit inexorablement, avec cette fois-ci l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) sur le périmètre de la CCTVV.

Les bulletins précédents (2016 et 2017) ont présenté notre carte communale, en vigueur depuis fin 2017, comme un document applicable pour l'instruction de toute demande d'urbanisme (certificat d'urbanisme, demande préalable, permis de construire...).



Début 2020, le PLUi deviendra le nouveau document de référence pour l'instruction de toute demande d'urbanisme, avec quelques caractéristiques renforcées par rapport à la « simple » carte communale :

- Ce document, s'appliquant aux 40 communes de la CCTVV, devra donc harmoniser les pratiques des communes en matière d'urbanisme, tout en intégrant leurs spécificités.
- Il définira les zones constructibles ou non, avec un éventail de zones plus détaillé que celui de la carte communale limité à 2 zones.
- Il intégrera un règlement qui s'imposera aux constructions autorisées sur le territoire de la CCTVV.

Pour définir les zones et les règles applicables, les élus de la CCTVV ont une faible marge de manœuvre, puisqu'ils doivent respecter les contraintes imposées par des plans existants (dont le tout récent schéma de cohérence territoriale du pays du Chinonais ou SCoT), ainsi que par l'Administration ou autres instances...

Dans l'attente de l'enquête publique organisée fin 2019, vous pouvez vous informer à la mairie ou sur le site de la CCTVV (<https://www.cc-tvv.fr/plui-cctvv/>).

Marcilly's de France du Val de Vienne

En France, vingt-et-une communes ont pour nom Marcilly, avec parfois un « s » à la place du « c ». Une quinzaine de ces communes se sont associées pour se retrouver tous les deux ans et partager deux jours de bonne humeur. En 2017 la rencontre s'est déroulée à Marcilly-le-Châtel, dans le département de la Loire. L'association des « Marcilly's de France du Val-de-Vienne » a pris le relais et accueillera les représentants des autres Marcilly les 25 et 26 mai 2019.

Pour trouver des fonds, l'association a imaginé un triathlon tout à fait original, le BTPB (Ball-trap, Pêche et Boules) avec l'aide des « Tireurs des trois Fontaines » et du « Gardon de Marcilly ». Le samedi 26 mai 2018, vingt-cinq équipes de trois personnes chacune se sont affrontées du matin au soir, au lieu-dit des « Trois Fontaines », dans une ambiance très conviviale. Les épreuves ont été entrecoupées par un repas pris en commun. Malgré l'orage qui a interrompu le concours de boules de l'après-midi, les participants se sont tous retrouvés pour la distribution des lots. Les responsables de chacune des associations ont remercié les nombreux sponsors qui ont soutenu l'initiative. Tous se sont séparés dans la bonne humeur et en se donnant rendez-vous en 2019 pour un deuxième BTPB.

Les responsables de l'association comptent sur le soutien de la population les 25 et 26 mai 2019, en apportant son aide lors de l'organisation et en participant au repas durant les deux journées partagées avec les autres Marcillois de France.

Une réunion d'information pour les habitants de Marcilly-sur-Vienne aura lieu le vendredi 11 janvier 2019 à 20h, à la salle des fêtes.



Gym Sourire

Comme l'année précédente, un grand merci à nos adhérents qui permettent à notre association de continuer à participer à la vie municipale, tout en contribuant à maintenir la bonne humeur qui caractérise les séances, ce qui n'empêche pas de « travailler »...

Petit club rural faisant partie d'une fédération nationale tournée vers le sport santé, nous sommes engagés dans la lutte contre la sédentarité avec la recherche du bien être, du développement des capacités de chacun.

Les séances allient sport et plaisir, et chacun peut progresser à son rythme, guidé par notre animatrice diplômée Marie-Christine qui sait nous faire profiter de ses formations.

Venez nous rejoindre le lundi et le mardi pour préserver votre capital santé, tout cela dans la bonne humeur et la convivialité avec un travail sur l'équilibre, la coordination, le tonus musculaire, la souplesse, l'endurance, avec des cours variés et quelques instruments de torture. On peut nous rejoindre à tout moment de l'année et faire 2 cours gratuits pour tester.

La rentrée s'est bien passée avec le maintien de 2 cours par semaine. Notre randonnée annuelle s'est déroulée le dimanche 15 octobre : la météo devait être catastrophique et finalement le soleil a brillé toute la matinée ; le préau de l'école nous a accueillis pour café et biscuits avant le départ, apéritif et buffet au retour et tirage de la tombola (19 lots) récompensant quelques marcheurs chanceux.

Séance le lundi : de 17 à 18 h dans la salle municipale, séance plus douce mais variée.

Séance le mardi : de 19h45 à 20h45, plus dynamique. Possibilité de faire deux cours par semaine.

**Venez nous rejoindre sur notre page face book et donner votre avis.
Pour tous renseignements, appelez le 06 81 77 98 45 ou barcelo04@orange.fr.**



Réveil de Marcilly

Tout d'abord le bureau et les membres du comité des fêtes tiennent à remercier les bénévoles Marcillois et Marcilloises, mais aussi ceux des communes avoisinantes qui nous apportent leur aide pour la préparation au déroulement de nos manifestations.

Petit rappel des trois journées festives qui ont eu lieu durant l'année 2018 :

- « **La Route de l'Eau** », le samedi 16 juin avec les ateliers liés à la faune et la flore, les ballades en totes cabanées, la présence du groupe « Cat J Swing » (dont l'un des membres est Marcillois), la dégustation de poisson local et l'incontournable Sardinade. Toutefois, nous avons pu constater un manque d'affluence (match de l'équipe de France, inauguration d'un complexe sportif proche de chez nous et diverses fêtes dans les alentours). Alors que notre organisation a été revue pour débiter plus tôt avec le partenariat de plusieurs associations telles les « Échappées belles », les « Chemins de Compostelle », les « Ballades contées », et sans oublier la Mairie et le CPIE.
- « **La fête à l'entrecôte** », le vendredi 13 juillet en fin d'après-midi avec sa soirée animée musicalement et qui a vu Sa Sangria être très appréciée avant

le début de la soirée, ainsi que les entrecôtes et bien évidemment le feu d'artifice qui fut tiré des Chaumes à Nouâtre.

- « **La Brocante** », le dimanche 7 octobre avec malheureusement un début de journée pluvieux qui rebuta nombre d'exposants, mais fort heureusement des téméraires se sont déplacés et n'ont pas été déçus, car la journée s'est terminée avec un temps plus agréable qui leur a permis de « travailler » et faire plaisir aux visiteurs. A noter tout de même qu'il fut compliqué de trouver LA Bernache (vendanges précoces), mais celle-ci a été très appréciée.

En 2019, le comité des fêtes proposera deux animations qui seront « La Route de l'Eau » le samedi 18 mai et la « Brocante » le dimanche 6 octobre. De plus, le comité apportera tout son soutien à l'association des « Marcilly's de France » pour l'organisation de la rencontre des Marcilly prévue les 25 et 26 mai 2019.

L'Assemblée Générale se déroulera le vendredi 15 février 2019 à 20h00 à la salle des fêtes de Marcilly-sur-Vienne et celle-ci se clôturera autour du pot de l'amitié.

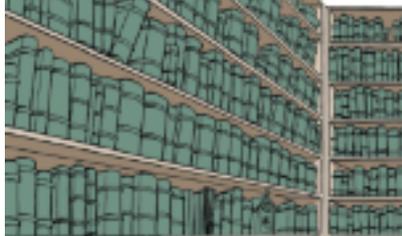
Pour finir « Le Réveil de Marcilly » vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

Grain de Sel



Chaque Mercredi
de 16h à 18h
et Samedi
de 10h à 12h.

27 Rue Principale 37800 MARCILLY-SUR-VIENNE
bibliotheque.marcillysurvienn@gmail.com - 02 47 56 98 07



« Ce qui doit faire la gloire et la fierté d'une bibliothèque, ce n'est pas la quantité d'ouvrages rares qu'elle contient, éditions du XVI^e siècle ou manuscrits du X^e, mais le nombre de livres lus par le peuple, le nombre de nouveaux lecteurs, la rapidité du service, le nombre de livres prêtés, le nombre d'enfants gagnés à la lecture et fréquentant la bibliothèque. »

LENINE (dans l'un de ses articles).

C'est aussi le dévouement de Cathy Avolio, Huguette Dériaux, Corinne Bernard, Anne-Marie Prouteau, Cécile Guep, Annie Lecomte et l'implication de la municipalité qui fait la fierté de votre bibliothèque. Je les en remercie chaleureusement et vous invite à nous rejoindre soit en participant à son développement soit en y adhérant pour la modique somme inchangée de 7 euros annuels et même gratuitement si vous êtes au chômage ou bien âgé(e) de moins de 18 ans.

Sont à votre disposition des romans, des biographies, des bandes dessinées, des mangas, des cd et des dvd, mais aussi grâce au Portail Numérique NOMADE un contenu riche et éclectique accessible depuis votre ordinateur ou tablette.

Notre partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Chinon permet un renouvellement régulier et aussi de vous satisfaire dans la recherche d'un ouvrage particulier.

Cette année 2019 nous aurons le plaisir de poursuivre notre collaboration avec l'école de Marcilly pour les séances de découverte de la lecture, et une nouvelle cabine « livres service » verra le jour au centre du village en remplacement de notre modeste boîte à livres située à l'entrée de la bibliothèque et accessible jusque là aux heures d'ouverture de l'Agence Postale.

Toute l'équipe des bibliothécaires bénévoles se joint à moi pour vous souhaiter une année 2019 riche en belles émotions.

Dominique Lamarque, Président de l'association Grain de Sel.

Gardon de Marcilly



Le Gardon de Marcilly vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

Automne rose

Récapitulatif de l'année 2018 :

- Le 10 janvier : Assemblée Générale (sans changement dans le bureau) et galette des Rois.
- Le 31 janvier : Pro-confort.
- Le 5 février : Sélection de dictée de secteur par G.M.F.T.
- Le 9 février : « Âge tendre et tête de bois » au Grand Hall à Tours (42 participants).
- Le 22 février : Choucroute du club faite par M. ANDREAU (60 participants).
- Le 23 février : Concours de belote du club à Pouzay avec 140 participants.
- Le 19 mars : Sélection de belote de secteur à Antogny-le-Tillac.
- Le 30 mai : Repas des 45 ans du club avec 112 participants.
- Le 8 juin : Fête de l'amitié à La-Chapelle-Blanche par G.M.F.T (entrée gratuite).
- Le 8 août : Pique-nique chez M^{me} BIHAN aux Mariaux (50 participants).
- Le 13 septembre : Repas inter-club à l'Île-Bouchard.
- Le 29 septembre : Concours de belote du club à Pouzay avec 156 participants.
- Le 8 octobre : Concours de belote départementale à Perrusson (11 de Marcilly).
- Le 23 octobre : Spectacle à Malraux «La Russie» (140 personnes).
- Le 26 novembre : Noël avant Noël avec Archambault à Beaumont-en-Véron (52 participants).
- Le 12 décembre : Repas de Noël du club.



Pour 2019, il faut noter :

- Le 9 janvier : Assemblée Générale avec galette des rois.
- Le 30 janvier : Pro-confort.
- Le 13 février : Choucroute.
- Le 22 février : Concours de belote du club à Pouzay.
- Le 10 avril : Repas du club.
- Le 27 septembre : Concours de belote du club à Pouzay.
- Le 22 octobre : Malraux.
- Date à fixer : Noël avant Noël.

Rappel : les inscriptions au club sont possibles toute l'année, la cotisation est de 14 €. Actuellement 62 membres peuvent se retrouver pour la belote, le scrabble, le triominos, les festivités, les sorties au spectacle, les anniversaires les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois.

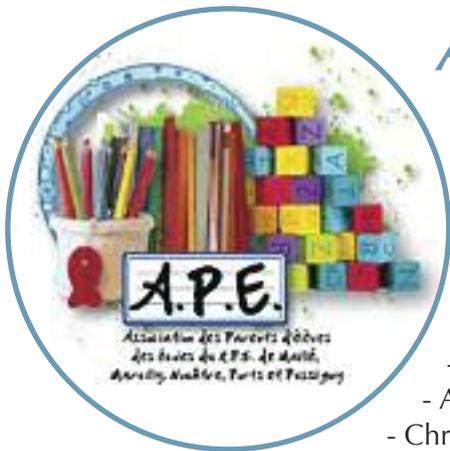
L'Automne rose vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et surtout une bonne santé pour 2019, ainsi que ce que vous désirez.

Vaincre la mucoviscidose

Cette année, les organisateurs des « Virades de l'espoir » ont donné rendez-vous aux participants sur la place de l'école de Marcilly-sur-Vienne. Comme l'a dit l'un des marcheurs « la beauté des paysages de Marcilly explique en partie le succès de cette année » puisqu'il y a eu 90 randonneurs qui ont parcouru les 8 ou 11

km des deux parcours proposés. A l'arrivée, lors du vin d'honneur offert par la Mairie, et après le mot de bienvenue du maire, Thierry BRUNET, Jeannine PAIN, de l'association « Vaincre la mucoviscidose », a remercié toutes les personnes présentes « qui donnent du souffle pour ceux qui n'en n'ont pas », précisant que cette année 700 € avaient été recueillis, somme destinée à la recherche médicale.





APE des écoles

L'APE (Association des Parents d'Élèves) a pour objectif de soutenir financièrement les projets et activités pédagogiques de nos trois écoles (sorties, matériel...). Lors de l'assemblée générale du 10 octobre 2018, un nouveau bureau a été désigné :

- Romuald ANGENOT (Président)
- Alicia COUTURE (vice-présidente)
- Sonia MELLITI (trésorière)
- Audrey CHAMPIGNY (trésorière adjointe)
- Aline HALENÇAK (secrétaire)
- Christine PROUTEAU (secrétaire adjointe)

Au programme pour cette année scolaire :

- Nous avons débuté nos actions par un moment de convivialité intergénérationnel autour des jeux de société en novembre.
- D'autres actions seront à venir : chocolats de Noël, vente de brioches Vendéennes (toujours aussi délicieuses !), carnaval (en mars), chocolats de Pâques, trail pour enfants et adultes (en mai), vente de saucissons pour accompagner l'arrivée des beaux jours !
- La collecte de papier avec les bennes sera reconduite cette année encore (du 15 au 18 janvier, du 8 au 12 mars, du 14 au 18 juin, du 11 au 15 octobre) !
- L'année scolaire s'achèvera le 15 juin, avec la fête des écoles à Nouâtre.

Tous les parents sont les bienvenus pour apporter dynamisme, enthousiasme et aide bien sûr ! N'hésitez pas à prendre contact avec l'un des membres du bureau pour venir nous rejoindre.

Contacts : Romuald ANGENOT : 06.59.12.17.60 ou Alicia COUTURE : 06.27.32.34.67

Sur notre page facebook : APE-NOUATRE-MARCILLY-MAILLE

APE du collège Patrick-Baudry

Nouveau bureau pour l'année 2018-2019 :

- Présidente : Laëtitia HERPIN
- Vice-présidente : Christophe DUBOIS
- Secrétaire : Sylvie MALVICINI
- Vice-secrétaire : Caroline VOULGARIS
- Trésorière : Vanessa DOMINIAWSYK
- Vice-trésorière : Delphine BOHAN
- Membres actifs :
Alexandra DESLANDES, Caroline MILLET, Corinne ROUX, Stéphanie GRUET

Cette année, la cotisation annuelle est de 6 € par famille.

L'APE réunit des parents volontaires et bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie du collège au profit des enfants.

Le rôle de l'association est de défendre les intérêts de nos enfants et de représenter tous les parents. Outre son rôle dans les différentes instances, l'association est aussi présente pour répondre à vos questions. Si vous avez des idées ou si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter la Présidente au 07.77.92.54.98 ou via la boîte aux lettres « APE » dans le collège.

Cette année, l'APE souhaite organiser différentes manifestations pour aider financièrement les familles adhérentes aux activités proposées par le Collège (voyages, sorties...).

N'hésitez pas à nous rejoindre.

CSAD Nouâtre

Le CSAD Nouâtre termine la saison 2017/2018 avec 235 licenciés. Grâce à une politique de maintien des tarifs et une implication importante pour trouver des financements, le club passe en quatre ans de 189 licenciés à 235.

Même si le CSA est d'origine militaire et le reste à l'esprit des gens, il est régi par la loi 1901, déclaré d'utilité publique, et donc ouvert à tous. Avec 70 % de personnes extérieures à la base militaire, le club montre sa belle ouverture sur la société civile.

Activité de judo : Le club a fêté ses 60 ans d'existence en juin dernier. C'est sous l'impulsion des jeunes du club (15/20 ans) que cette journée a vu le jour. Ils ont organisé la manifestation d'une main de maître. Toutes les personnes présentes qui participent ou ont participé à la vie du club ne pouvaient que se féliciter d'avoir su transmettre les bonnes valeurs.

Les cours de judo sont dispensés par Julien ANDRAULT les mercredis et vendredis soir de 17h30 à 18h30 pour les 6/7 ans, de 18h30 à 19h30 pour les 8/12 ans et de

19h30 à 20h30 pour les plus de 12 ans.

Activité Aikijutsu : C'est une nouvelle activité, créée il y a deux ans maintenant. Guy DESALE vous accueillera avec sa bienveillance qui le caractérise pour vous former à cet art martial traditionnel japonais de self défense, créé par et pour les samourais. Les cours se déroulent les mardis et jeudis de 18h à 20h.

Arts plastiques : L'activité a lieu tous les jeudis après-midi, sans thème défini, chacun arrive avec ses envies, ses goûts et ses couleurs. C'est un lieu de partage culturel et artistique. Le club permet aux gens d'exposer s'ils le souhaitent dans des salons de la fédération française des clubs de la défense.

Salle de remise en forme : Les investissements financiers de ces dernières années ont permis d'obtenir deux salles bien équipées. L'une est destinée au cardio et l'autre à la pratique du renforcement musculaire, tout en proposant un prix très attractif de 76 € par personne et 120 € par couple.

Salle socioculturelle : locations

Tarifs applicables au 01/01/2019.	Tarifs été (sans chauffage) du 1 ^{er} avril au 31 oct.	Tarifs été (avec chauffage) du 1 ^{er} avril au 31 oct.	Tarifs hiver du 1 ^{er} nov. au 31 mars
Location aux personnes de la commune			
4 heures	37 €	45 €	59 €
Une journée	126 €	140 €	160 €
Un week-end	189 €	212 €	242 €
Location aux personnes et associations hors commune			
4 heures	46 €	54 €	68 €
Une journée	158 €	171 €	191 €
Un week-end	236 €	259 €	289 €

Le prêt de la salle est gratuit pour les associations communales.

M. le Maire est le seul habilité à accorder la salle à tout particulier ou association qui en ferait la demande. La réservation doit se faire au secrétariat de la mairie, avec signature d'une convention, remise d'un exemplaire du règlement et dépôt d'arrhes à hauteur de 25% de la location.

Au plus tard 2 semaines avant la remise des clés, sont demandés : le solde de la location, une caution de 200 €, une copie d'assurance responsabilité civile.

Un état des lieux est réalisé à la remise des clés, ainsi qu'à la restitution des clés.

La salle dispose de vaisselle pour 80 couverts.

Camping de la Croix-de-la-Motte

En 2018, la Communauté de communes Touraine Val de Vienne a mis le camping en délégation de service public. Au moment de boucler l'édition 2019 du présent bulletin, nous ne disposons pas des tarifs des prestations et services que le délégataire publiera en temps utiles.

Services administratifs

Mairie 16 rue Principale Réservation de la salle polyvalente	Tél./fax : 02 47 65 20 43 mairiedemarcilly@wanadoo.fr	Lun, mar, jeu, ven : 9h00 à 12h00 14h00 à 18h00 Samedi : 10h00 à 12h00
	Permanence du maire	Samedi : 10h00 à 12h00
Communauté de communes Touraine Val de Vienne 14 route de Chinon - 37220 Panzoult	Tél. : 02 47 97 03 26 contact@cc-tvv.fr	Lundi au vendredi : 9h00 à 12h30 14h00 à 17h00
Agence Postale Communale 25 rue Principale	Tél. : 02 47 49 87 39 Mme AVOLIO	Mardi au samedi : 9h30 à 12h30
Trésor Public (impôts) SIP de Chinon Boulevard Paul-Louis Courier CS 60161 - 37501 Chinon cedex	Tél. : 02 47 93 55 55 sip.chinon@dgfip.finances.gouv.fr	Lundi, mardi, jeudi : 8h30 à 12h00 13h00 à 16h00 Mercredi, vendredi : 8h30 à 12h00
Trésor Public (communes) Trésorerie de l'Île-Bouchard, centre des finances publiques 14 route de Chinon CS 27 - 37220 Panzoult	Tél. : 02 47 58 50 40 t037015@dgfip.finances.gouv.fr	Lundi, merc., vend. : 9h00 à 12h00 Mardi, jeudi : 9h00 à 12h00 13h30 à 16h00
Vigicrues	www.vigicrues.ecologie.gouv.fr	Informations sur les inondations

Enseignement

École primaire de Marcilly	Tél. : 02 47 65 32 75	Directrice : M ^{me} PERRIN (CE2 au CM2)
École primaire de Maillé	Tél. : 02 47 65 30 38	Directrice : M ^{me} HÄMMERLÉ (CP au CE1)
École maternelle de Nouâtre	Tél. : 02 47 65 27 91	Directrice : M ^{me} OBLIGIS (PS au GS)
Collège de Nouâtre	Tél. : 02 47 65 20 42	Principal : M. LIBOUREL

Services sociaux

Assistante sociale	Centre médico-social Rue de la petite Gare 37800 Sainte-Maure-de-Touraine Tél. : 02 47 65 42 25	Permanence au centre, sans RDV : Tous les jours : 9h00 à 12h00 À la mairie de Marcilly, sur RDV : 1 ^{er} lundi du mois : 9h30 à 10h30
Conciliateur Les Passerelles 77 avenue du Général de Gaulle 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	M. LEDROIT Tél. : 06 07 08 02 07	Uniquement sur rendez-vous, pris par téléphone.

Services techniques

Déchèterie 37800 Ports-sur-Vienne	Tél. : 02 47 65 01 06	Lundi : 8h00 à 12h00 Mercredi : 9h00 à 12h00 13h30 à 18h30 Samedi : 9h00 à 12h00
Déchèterie 37800 Noyant-de-Touraine	Tél. : 02 47 65 88 27	Lun, mer, jeu, ven : 13h30 à 18h30 Samedi : 9h00 à 12h00 13h30 à 18h30
SOGEA (eau) 7 et 9 rue Pasteur 37171 Chambray-lès-Tours	Tél. (secrétariat) : 02 47 48 27 52 Tél. (urgence) : 06 29 51 64 91	

Culte

Paroisse Notre-Dame en Bouchardais Presbytère de L'Île-Bouchard Parvis du Chanoine Ségelle 37220 L'Île-Bouchard	Tél. : 02 47 58 51 03 Ouverture du secrétariat au public : Messe à Marcilly-sur-Vienne : Temps de prières :	Lundi au vendredi : 14h30 à 17h30 3 février 2019 : à 10h00 Jeudi (hors vacances) : 18h30 à 19h00
---	--	--

Actions pour l'emploi

Relais emploi de Sainte-Maure-de-Touraine Les Passerelles 77 avenue du Général de Gaulle 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Tél. : 02 47 65 67 50 <i>relaisemploi.smt@orange.fr</i>	Lundi au vendredi Sans rendez-vous : 9h00 à 12h00 Sur rendez-vous : 14h00 à 17h00
---	--	---

Santé et aide à domicile

Service soins infirmiers Varennes du Ruisseau 37800 Nouâtre	Tél. : 02 47 65 22 50	Lundi au vendredi : 8h30 à 9h00 17h30 à 18h00 Samedi et dimanche, jour férié sur rendez-vous
Médecine Dr SERBAN Maison de santé pluridisciplinaire Maison de santé pluridisciplinaire	Tél. : 02 47 56 03 58 Tél. : 02 04 92 24 24 Tél. : 02 47 82 42 79	Centre commercial rue Guy-de-Nevers - 37800 Nouâtre 2 rue de la Sablonnière - 37220 L'île-Bouchard 92 av. du Gal de Gaulle - 37800 S ^{te} -Maure de T ^{ne}
Pharmacie Mme MILLET – 14 rue Guy-de-Nevers 37800 Nouâtre	Tél. : 02 47 65 20 28	Lundi au vendredi : 9h00 à 12h30 14h15 à 19h30 Samedi : 9h00 à 12h30
Hôpital de Sainte-Maure-de-Touraine Repas à domicile	Tél. : 02 47 72 32 32	
Présence verte 5 rue du 66 ^{ème} régiment d'infanterie 37000 Tours	Tél. : 02 47 31 61 96	Lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 13h30 à 17h00 Astreinte le samedi : 10h00 à 14h00
ASSAD 43 place du Maréchal-Leclerc 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Aide à domicile – service mandataire Tél. : 02 47 65 61 89 M ^{me} FLABEAU-CAVAILLER, M ^{me} ROTTIER <i>assad.stemaure@wanadoo.fr</i>	Permanences : Lun, mar, jeu, ven : 9h00 à 12h30 14h00 à 17h30 Mercredi : 9h00 à 12h30
ADMR La poste de Saint-Épain 35 Grande Rue - 37800 Saint-Épain	Tél. : 06 74 96 13 99 M ^{me} COMTE	Permanences : Mardi et vendredi : 9h00 à 12h00
CPAM Les Passerelles 77 avenue du Général de Gaulle 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Tél. : 36 46	Permanences : 9h00 à 12h00 2 ^e et 4 ^e vendredi du mois sur rendez-vous

Loisirs

Office de tourisme Azay Chinon Val de Loire Bureau d'accueil de S ^{te} -Maure-de-T ^{ne} Les Passerelles 77 avenue du Général de Gaulle 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Tél. : 02 47 65 66 20 Exposition permanente des composantes du territoire et des produits du terroir : Juillet et août : lundi au samedi : 10h00 à 13h00 & 14h00 à 18h30 dimanche et jour férié : 10h00 à 13h00 Mai, juin et sept. : lundi au samedi, sauf férié : 10h00 à 13h00 & 14h00 à 18h00 Octobre à avril : sauf jour férié : 10h00 à 12h30 & 14h30 à 17h00 Fermé les samedis de mi-novembre à mi-février.
Cinéma 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Site du réseau Ciné-off (programmation et présentation des films) : http://cine-off.fr/salle/sainte-maure-de-touraine Séances, selon films et jours (cf. site Ciné-off) : 15h00, 17h00, 18h00 ou 20h30
Cinéma 37800 Nouâtre	Site du réseau Ciné-off (programmation et présentation des films) : http://cine-off.fr/salle/nouatre Séances, samedi, 1 sur 2 : 20h30
Bibliothèque municipale 25 rue Principale 37800 Marcilly-sur-Vienne	Tél. : 02 47 56 98 07 bibliotheque.marcillysurvienne@gmail.com Mercredi : 16h00 à 18h00 Samedi : 10h00 à 12h00 Juillet et août : samedi seulement

Alimentation, bar « Le Saint-Blaise » Claude RABUSSEAU	3 place de l'Église	02 47 65 34 13
Artiste, dessinateur, caricaturiste DOUMÉ	www.caricaturesdoume.com 1 Grand Peuil	02 47 72 00 56
Brocante, menuiserie, ébénisterie Éric BARBOTIN	barbotin.eric37@wanadoo.fr 15 place de l'Église	06 07 52 83 65 02 47 65 33 93
Carrières SOGRACO (sables et graviers) Bureaux et chantiers	www.sograco-carriere.fr Les Varennes	02 47 65 26 91
Carrosserie peinture Renaud LE DORZE	lrcarrosserie@hotmail.com 36 rue de la Motte	02 47 40 02 81 06 67 50 05 03
Chanteuse et animatrice Isabelle RENAUT	isabellerenaut1968@gmail.com 3 rue de la Croix de la Motte	07 63 09 05 47
Charpente, couverture SARL AIRTOIT, Philippe AIRY	49 rue de Cambraye	06 84 16 98 63 02 47 65 36 72
Coiffure mixte à domicile, styliste visagiste Kell'Coiffure	kellymieuset@hotmail.fr 4 rue de la Fontaine	07 86 82 58 34
Coiffure mixte à domicile Ghislaine ROOS	6 rue Principale	06 50 03 90 16
Électricité générale Antoine TURPAUD	www.votre-electricien.fr/turpaud 1bis route de Peuil	02 47 58 19 71 06 62 93 99 41
Esthéticienne en clientèle Le bien-être selon Aline HALENÇAK CAMAIN	41 rue de Cambraye	06 38 31 37 74
Fromagerie EARL « Les Biquettes du Clos » Cendra & Claudy MAURICE	lesbiquettesduclos@gmail.com Le Clos	02 47 65 20 79
Graveur sur pierre Jean-Marc GRANIER	www.art-de-roc.com 18 rue Principale	06 01 96 12 23 02 47 43 25 56
Maçonnerie traditionnelle, carrelage, taille de pierre, Ludovic BRUNET	ludovic.brunet89@gmail.com 3 route de Peuil	06 73 52 10 40
Paysagiste, prestations en permaculture H2P JARDINS Hervé PLOQUIN	www.h2p-jardins.fr h2p.jardins@orange.fr 2 rue de la Charmille	06 87 65 27 84 02 47 65 37 55
Peintre en bâtiment Fabrice DENOUX	f.denoux@laposte.net 6 rue du Pont	06 61 98 46 54 02 34 36 60 22
Poterie des Brillons Daniel CHAVIGNY	www.poteriedanielchavigny.com Les Brillons	02 47 65 38 70
Revêtement des sols et des murs Stéphane DUPREZ	stephduprez37@gmail.com 10 rue Saint-Blaise	06 25 98 02 43
Taxi, ambulance SARL CHAMPIGNY	(Sainte-Maure-de-Touraine)	02 47 65 68 06
Vente ambulante, produits bio et du terroir Giliane LESCOP	Le P'tit Gibus (Facebook) 10 rue du Cellier – Les Mariaux	06 45 22 07 98
Volailles fermières Jean-Louis VALET	24 rue Principale	02 47 65 27 47

Depuis la parution de notre dernier bulletin, nous avons enregistré :

La naissance de :

Kévin, né le 12 mai 2018 à Chambray-lès-Tours (37), au foyer de Jean-Yves JOBERT et Jennifer LEBOUCC

Joakim, né le 5 août 2018 à Chambray-lès-Tours (37), au foyer de Jérémy BORDESSOUL et Aurélie PELLETANT

Augustin, né le 1^{er} octobre 2018 à Chambray-lès-Tours (37), au foyer de Rémi PROUTEAU et Marion SOUBISE

Le parrainage civil de :

David ORILIA CHALUMEAU, le 30 juin, enfant de Romain CHALUMEAU et Julie ORILIA

Le mariage de :

Estelle JEANNETEAU et **Didier L'ENFANT**, le 31 mars 2018

Aurélie FAVREAU et **Nicolas PANIEN**, le 2 juin 2018

Muguette CARRÉ et **Patrick MERCIER**, le 17 novembre 2018

Le PACS de :

Séverine PENOT et **Mathieu SOUBISE**, le 15 septembre 2018

Le décès de :

Marie-Josèphe FERRAND née GUÉRIN, 81 ans, le 26 février 2018 à Saint-Avertin (37)

Ginette BEDUCHAUD née GABILLON, 79 ans, le 8 mars 2018 à Châtellerault (86)

Joël BENOIST, 70 ans, le 5 octobre 2018 à Marcilly-sur-Vienne (37)

SMICTOM :

collectes décalées à Marcilly, suite aux jours fériés

Jour férié 2019		Collecte annulée	Collecte décalée
Mardi 1^{er} janvier	(Nouvel an)	Vendredi 4 janvier	Samedi 5 janvier
Lundi 22 avril	(lundi de Pâques)	Vendredi 26 avril	Samedi 27 avril
Mercredi 1^{er} mai	(Fête du travail)	Vendredi 3 mai	Samedi 4 mai
Mercredi 8 mai	(Armistice 1945)	Vendredi 10 mai	Samedi 11 mai
Jeudi 30 mai	(Ascension)	Vendredi 31 mai	Samedi 1 ^{er} juin
Lundi 10 juin	(Pentecôte)	Vendredi 14 juin	Samedi 15 juin
Jeudi 15 août	(Assomption)	Vendredi 16 août	Samedi 17 août
Vendredi 1^{er} novembre	(Toussaint)	Vendredi 1 ^{er} novembre	Samedi 2 novembre
Lundi 11 novembre	(Armistice 1918)	Vendredi 15 novembre	Samedi 16 novembre
Mercredi 25 décembre	(Noël)	Vendredi 27 décembre	Samedi 28 décembre

Conteneurisation en 2019, localisations des points...

Points de regroupement :

la Venaudière, le Breuil, le Peux Blanc, les Besneaux, les Fours-à-Chaux, les Mariaux (rue du Cellier), les Martins, les Perrières, les Petites Places, Peuil, rue de la Croix-de-la-Motte (camping), rue du Moulin.

Points de présentation :

impasse de la Motte, la Groie, le Clos, les Bouctonniers, les Granges, les Mariaux (allée des Acacias), les Noraies, les Savaris, place de l'Église (sud), place de l'Église (nord).

Distribution des sacs-poubelle

Vous êtes invités à venir chercher vos sacs-poubelle à la mairie les

samedis 19 janvier et
26 janvier 2019
de 9 h à 12 h



Coup de crayon

UN CHAMPION DE DOMINOS A MARCILLY

Antoine Turpaud
Electricien Route de Peuils



Fresques africaines

Le samedi 3 février, parents et enfants se sont rassemblés dans la cour de l'école de Marcilly pour assister à l'inauguration des fresques du préau. Ces fresques font partie d'un projet lié à l'Afrique. L'école entretient depuis longtemps des relations avec l'Afrique et souvent, les thèmes de travail pédagogique sont tournés vers ce continent. Pour rappel, derrière l'école, une case malienne a été construite en 2012, en partenariat avec les habitants de la commune du Mandé au sud du Mali, l'école et l'association des « Amis de Nafadji », représentée aujourd'hui par sa présidente, Maryse MENANTEAU.



Cette année, l'idée de l'équipe enseignante a été de décorer les murs du préau. Il a été fait appel à Mathieu AVOLIO, ancien élève de l'école, qui pendant une semaine, avec l'aide de Patricia CORNUAULT et Dominique BRUNET, ancienne directrice de l'école et maire de Pussigny, a accompagné les élèves dans l'élaboration des fresques. Tous les élèves ont mis la main à la pâte et se sont pleinement investis dans le projet. Les trois murs ont été illustrés différemment, l'un par un village traditionnel, « Kouon Beng », entièrement inventé par les élèves de CE2, le second par deux contes africains et le dernier par des masques.

Le résultat, très impressionnant, donne beaucoup de couleur à la cour de récréation. Lors de cette inauguration, les élèves de CE2 ont raconté l'histoire de leur village et ceux de CM1 ont lu les deux contes qui ont servi de support à leur travail, sous les yeux et... les oreilles de leurs parents. La directrice, Sophie PERRIN, a offert, au nom de l'école, un cadeau à Mathieu AVOLIO pour le remercier de son aide. La matinée s'est terminée par un verre de l'amitié offert par la municipalité.

Janvier

Dimanche 13 Vœux du Maire à Marcilly-sur-Vienne, à 11 h

Samedi 19

Distribution des sacs poubelles à Marcilly-sur-Vienne, de 9 h à 12 h

Samedi 26

Distribution des sacs poubelles à Marcilly-sur-Vienne, de 9 h à 12 h

Février

À la chandeleur, la chandelle pleure...

Mars

Samedi 9

Carnaval de l'APE du RPI à Nouâtre

Vendredi 22

Loto du CAN à Pouzay

Avril

Samedi 6

Diner dansant du foot de l'US Ports-Nouâtre à Marcilly-sur-Vienne

Samedi 13

Nettoyage des rives de la Vienne

Mai

Mercredi 8

Célébration de l'armistice 1945 avec banquet à Marcilly-sur-Vienne

Dimanche 12

Brocante espace Coluche à Nouâtre

Samedi 18

Route de l'eau du Comité des fêtes à Marcilly-sur-Vienne

Samedi 18

Trail-rando de l'APE du RPI à Marcilly-sur-Vienne

Samedi 25

Rencontre des Marcilly's de France à Marcilly-sur-Vienne

Dimanche 26

Rencontre des Marcilly's de France à Marcilly-sur-Vienne

Dimanche 26

Élections européennes

Juin

Dimanche 9

Pussifolies à Pussigny

Samedi 15

Fête des écoles à Nouâtre

Samedi 22

Triathlon de Nouâtre

Juillet

Samedi 13

Fête de l'entrecôte à Nouâtre et feu d'artifice à Marcilly-sur-Vienne

Samedi 20

Paëlla du « Gardon de Marcilly » au camping

Août

Jeudi 15

Foire aux melons, brocante, feu d'artifice à Pouzay

Dimanche 25

Cérémonie commémorative à Maillé

Dimanche 25

Exposition des « Chevalets de la vallée de Courtineau » dans l'allée du château de Brou

Septembre

Samedi 28

Les Virades de l'espoir (06.82.67.67.64)

Dimanche 29

Les Virades de l'espoir (06.82.67.67.64)

Octobre

Dimanche 6

Brocante du Comité des fêtes à Marcilly-sur-Vienne

Dimanche 13

Assemblée des vendanges, brocante à Maillé

Samedi 26

Choucroute du foot de Ports-Nouâtre à Marcilly-sur-Vienne

Novembre

Lundi 11

Célébration de l'armistice

Décembre

Samedi 7

Repas de la Chasse à Marcilly-sur-Vienne

Samedi 7

Téléthon à Nouâtre et à Marcilly-sur-Vienne

Vendredi 29

Loto du CAN à Pouzay



Tél. : 02 47 65 20 43 – site : www.marcillysurvienne.com

Rédaction :

Jean-Bernard ALLUIN, Gérard AMIRAULT, Maud BERTIN, Thierry BRUNET, Philippe DOREAU,
Jean-Paul DURAND-MASSÉ, Adeline FOUCTEAU-ESPINASSE, Guy MONTIER, Benoît VANDENDORPE.

***Aquarelle offerte par Jean-Paul DURAND-MASSÉ.
Coup de crayon offert par DOUMÉ.***



Réalisation, Impression :

Imprimerie des Ormes
86220 Les Ormes

Tél. 05 49 85 05 77 - Mail : ist.imprimerie@wanadoo.fr